

Gel du point d'indice, jour de carence, report de la mise en place des nouveaux dispositifs de rémunération...le gouvernement tape depuis sa nomination sur le dos des fonctionnaires et agents de la Fonction publique en les faisant passer pour des travailleurs et travailleuses privilégié-e-s. Nous pensons que nous sommes une richesse pour le pays et qu'il est temps de déconstruire les idées reçues dont se servent les ministères. **Arrêtons le Fonctionnaires Bashing.**



**SOIGNEZ-VOUS
CONTRE LES
IDÉES REÇUES
SUR LES
FONCTIONNAIRES**

Idée reçue n°1 : Trop de fonctionnaires ?

Le 1^{er} février, monsieur Darmanin annonçait la suppression de 120000 postes dans la Fonction Publique argumentant que le nombre de fonctionnaires est trop important en France.

Actuellement, la France possède 88.5 emplois publics pour mille habitants (OCDE) proche de la moyenne des pays de l'OCDE (80 au Royaume-Uni, 140 au Danemark et 159 en Norvège). De plus, lorsque l'on tient compte des dépenses de fonctionnement des Etats, l'Allemagne se trouve proche des chiffres de la France.

Ce n'est pas en supprimant le nombre de personnels que les services publics gagneront en efficacité. Une négociation sur l'avenir de la Fonction publique ne peut avoir ce chiffre de suppression d'emplois en préalable.

Idée reçue n°2 : Un système de retraite trop confortable ?

Le régime des retraites des fonctionnaires ferait pâlir d'envie les salariés du privé qui ne manquent jamais une occasion d'opposer la différence de calcul des pensions entre les deux systèmes. Certes la pension des salariés au régime général est calculée sur la base des 25 meilleures années tandis que celle des agents l'est sur les six derniers mois.

Mais, l'argument est un peu faible quand on note par exemple que le calcul des retraites dans le public prend assez peu en compte les primes qui peuvent parfois représenter 30% de la rémunération de personnels de la Fonction publique (corps techniques d'encadrement).

Si des différences de retraite demeurent souvent entre publique et privé, c'est aussi que dans la Fonction publique les emplois sont souvent plus qualifiés. De plus certains fonctionnaires ont des carrières plates, la règle des six derniers mois n'est alors pas spécialement avantageuse.

Idée reçue n°3 : Toujours malades, les fonctionnaires ?

Selon des chiffres partiels et partiels, les fonctionnaires seraient plus absents que leurs collègues du privé. Cet argument a permis au ministère de rétablir le jour de carence comme une solution miracle.

Certes les fonctionnaires prennent plus souvent des arrêts maladie (33% contre 28%) cependant ils s'arrêtent moins longtemps (52% des arrêts sont inférieurs à 8 jours contre 46% dans le privé). Enquête conditions de travail 2013.

Concernant le jour de carence, une étude de l'INSEE a clairement montré en 2017 que son rétablissement sous l'ère Sarkozy n'avait pas changé la donne. De plus dans les entreprises privées, la majorité des salariés ont leur perte de salaire due au jour de carence compensée par l'employeur. Il est toujours bon d'étudier une problématique dans sa globalité.

Idée reçue n°4 : Temps de travail, remettre les pendules à l'heure

Qui n'a jamais entendu dire qu'on travaillait plus dans le privé que dans le public. Certes le rapport Laurent, rendu en mai 2016, montre une différence de 100 heures par an entre les travailleurs et travailleuses des deux secteurs mais **nous ne parlons pas des astreintes et des autres contraintes qui peuvent peser sur certains agents.**

De plus, le fait qu'il y ait plus de cadres dans la Fonction publique a des conséquences sur le droit à la déconnexion et sur le travail non visible et non rémunéré.

Idée reçue n°5 : Les profs, toujours en vacances ?

Il paraît que les profs ne travaillent que 18 heures par semaine et qu'ils sont en vacances tout le temps !!! Or, **différentes études montrent que le temps de travail d'un enseignant dépasse bien souvent les 40 heures par semaine.**

De plus, souvent, du temps de vacances est utilisé pour préparer projets, cours et évaluations. Il est à noter que le traitement des personnels de l'éducation nationale est parmi les plus bas des profs de l'OCDE de telle sorte qu'on parle d'une rémunération de dix mois lissée sur 12 mois.

Idée reçue n°6 : Les fonctionnaires trop payés ?

Le gouvernement recherchant des économies diffuse cette idée. Elle est pourtant fausse. **Ils font partie des plus mal payés d'Europe.**

A pouvoir d'achat égal, seules la République tchèque, la Pologne, la Hongrie, l'Estonie, la Slovaquie et la Grèce proposent une rémunération moindre.

La rémunération mensuelle nette est de 2660 euros dans la Fonction publique d'Etat, de 1990 euros à la territoriale et de 2320 dans l'hospitalière...c'est bien loin des 4000 euros qu'on a bien voulu faire croire aux administrés.

Idée reçue n°7 : La précarité dans la Fonction publique, ça n'existe pas.

C'est évident, la Fonction publique c'est bonne rémunération et sécurité de l'emploi !!! C'est sans compter tous les précaires qui y travaillent quel que soit le versant. Il y a tous les vacataires qui viennent occuper des fonctions pendant des périodes limitées sans assurance de reconduction. **Ce sont des personnels corvéables à merci qui attendent qu'on les appelle pendant plusieurs mois ou plusieurs années. Ce sont des CCD reconductibles jusqu'à 6 ans d'affilée.** Et avec ces contrats précaires ce sont polyvalence et disponibilité qui sont exigées pour des personnels bien souvent isolés.

RASSEMBLEMENT ET MANIFESTATION EN INTERSYNDICALE

Départ de la Porte Sainte-Catherine

à 14h30